

DELEGATION DE SIGNATURE

Pôle Stratégie, Soins et Parcours Patients

Amiens, le 18/05/2018

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L 6143-7 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date 1er septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'organigramme fonctionnel du Pôle Stratégie, Soins et Parcours Patients ;

Vu la délégation de signature du Pôle Stratégie, Soins et Parcours Patients ;

Vu la note de service n°66/17 du 27 juin 2017 nommant Madame Catherine DEBRUYNE en qualité de cadre supérieur de santé à la Direction des Soins à compter du 03/07/2017 ;

Vu la note de service n°49/2018 du 15 mai 2018 modifiant l'organigramme général du CHU Amiens Picardie ;

DECIDE

Article 1^{er} : Délégation permanente est donnée à Madame Catherine DEBRUYNE pour signer les permissions de sortie des patients, les autorisations de départs de corps sans mise en bière ainsi que les transports inter-sites.

Article 2 : Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord Pas de Calais-Picardie – Préfecture de la Somme et prendra automatiquement fin au changement d'affectation de Madame Catherine DEBRUYNE.

La Directrice Générale

Danielle PORTAL